les notes de CampusFrance
n° 28 - février 2011

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

La promotion internationale des études doctorales en France

Depuis 2008, l'Agence CampusFrance a renforcé sa mission de promotion de l'enseignement supérieur vers les doctorants étrangers qui souhaitent poursuivre leurs études en France.

La Note CampusFrance n°28, ainsi consacrée à la promotion des études doctorales, a pour objet de faire, d'une part, un point statistique sur la mobilité des doctorants en France et dans le monde et de présenter, d'autre part, les actions de CampusFrance, passées, présentes et à venir, à destination de ce public.

Avant-propos

A propos du doctorat, Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, déclarait récemment : *"Parce qu'il incarne l'excellence de la recherche française, ce diplôme, le plus élevé et le plus exigeant de tous, doit devenir le diplôme-phare de notre enseignement supérieur"*[1].

En effet, alors que le nombre de doctorants français a fortement baissé entre 2005 et 2009 (-13.3%), celui des doctorants étrangers a quant à lui augmenté de 11,2% : en 2009-2010, les étudiants étrangers représentent 41% de l'ensemble des doctorants. Cet accroissement quantitatif est aussi qualitatif puisqu'il montre que le niveau des étudiants étrangers a tendance à augmenter en France[2].

Plus précisément, les doctorants étrangers sont majoritairement d'origine africaine (38,6%), suivis par les étudiants asiatiques (30%), européens (21,3%) et américains (10%). Le nombre de doctorants africains est cependant en léger recul depuis 2005 (-1%), **alors que le nombre de doctorants asiatiques est en forte croissance (+36,4%)**.

Les doctorants étrangers en France sont majoritairement inscrits en Sciences (41,2%) et en Lettres et Sciences humaines (35,1%). A noter que ce sont également ces disciplines qui sont les plus populaires pour l'ensemble des doctorants (français et étrangers).

La plus forte proportion d'étudiants étrangers (sur la totalité des doctorants) est notable en Economie et gestion où ils sont plus nombreux que les Français (environ 60%). **Ils ne représentent cependant que 24,1% parmi les doctorants en filière Santé, la discipline la moins choisie par l'ensemble des doctorants (2,4%)**, une faiblesse notable compte tenu de la bonne image des études médicales en France.

Les principaux pays d'accueil des doctorants étrangers sont les Etats-Unis (129 380), le Royaume-Uni (34 014), la France (27 885), l'Allemagne (16 965), le Japon (12 143) et l'Australie (9 870). Tous les pays semblent ainsi vouloir attirer chez eux cette élite étudiante. C'est dans ce contexte mondial de mobilité académique, à la fois croissante et concurrentielle, que CampusFrance met l'accent sur l'attractivité des formations doctorales en France, à la fois en multipliant des manifestations ciblées, mais en développant aussi une offre de formation *ad hoc* ainsi qu'une documentation générale adaptée.

Sommaire

Partie 1 *(pages 2 et 3)*

La mobilité doctorale

1.1 La mobilité internationale vers la France au niveau doctoral
1.2 Eléments de comparaison de la mobilité internationale des doctorants

Partie 2 *(page 4 à 7)*

Les actions de promotion de CampusFrance en faveur de la mobilité doctorale internationale

2.1 L'information générale
2.2 Le dispositif d'information sur l'offre de formation
2.3 Les actions de promotion

1- Discours prononcé le 17 novembre 2010, à l'occasion du 30e anniversaire de l'Association Bernard Grégory. L'intégralité du texte est consultable sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.
2- Aujourd'hui, les étudiants étrangers en France sont majoritairement inscrits en Master, alors qu'avant 2008 ils suivaient essentiellement des cours en Licence.

partie 1

La mobilité doctorale

1.1 La mobilité internationale vers la France au niveau doctoral

1.1.1 Origine géographique des doctorants dans les universités françaises

	2005-2006	2009-2010	Evolution
Europe (UE et non UE)	5 444	5 675	4,2%
Afrique	10 407	10 304	-1,0%
Amérique	2 248	2 667	18,6%
Asie et Océanie	5 868	8 002	36,4%
Apatrides ou non-déclarés	8	17	112,5%
Total doctorants étrangers	23 975	26 665	11,2%
Total doctorants français	44 215	38 325	-13,3%
Total doctorants	68 190	64 990	-4,7%
Part des étudiants étrangers	35,2%	41,0%	16,7%

Source RERS - MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

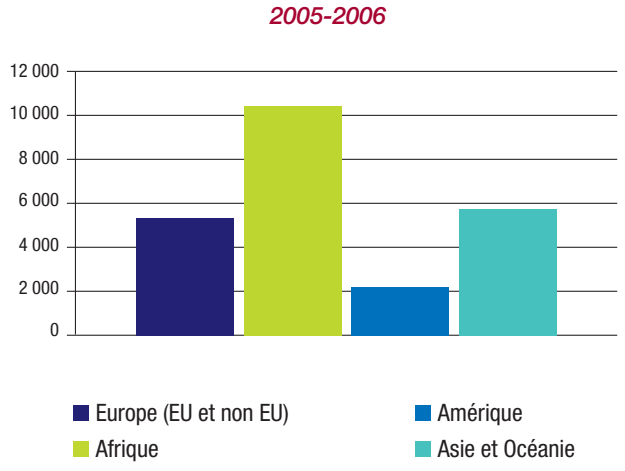

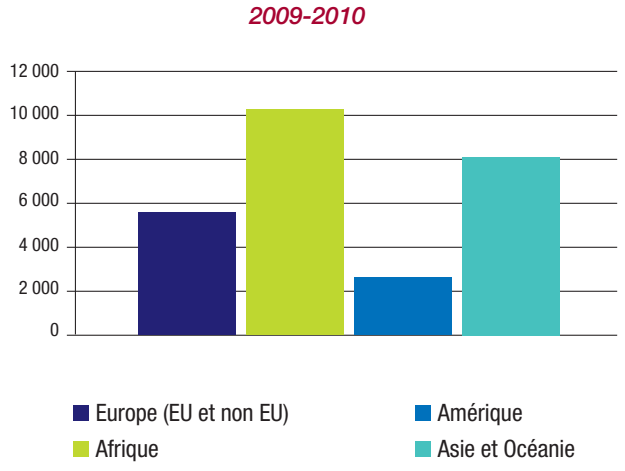

1.1.2 Répartition des doctorants par disciplines dans les universités françaises en 2009-2010

	Etrangers		Total doctorants		% des étrangers sur la totalité des doctorants
	nombre	%	nombre	%	
Droit - Sciences politiques	3 509	13,2%	8 238	12,7%	42,6%
Sciences éco. et gestion - Adm. éco. et sociale	2 442	9,2%	4 097	6,3%	59,6%
Lettres - Langues - Sciences humaines	9 353	35,1%	23 134	35,6%	40,4%
Sciences (et STAPS)	10 980	41,2%	27 940	43,0%	39,3%
Médecine - Pharmacie - Dentaire	381	1,4%	1 581	2,4%	24,1%
Total	26 665	100,0%	64 990	100,0%	41%

Source MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition des doctorants étrangers par disciplines dans les universités françaises en 2009-2010

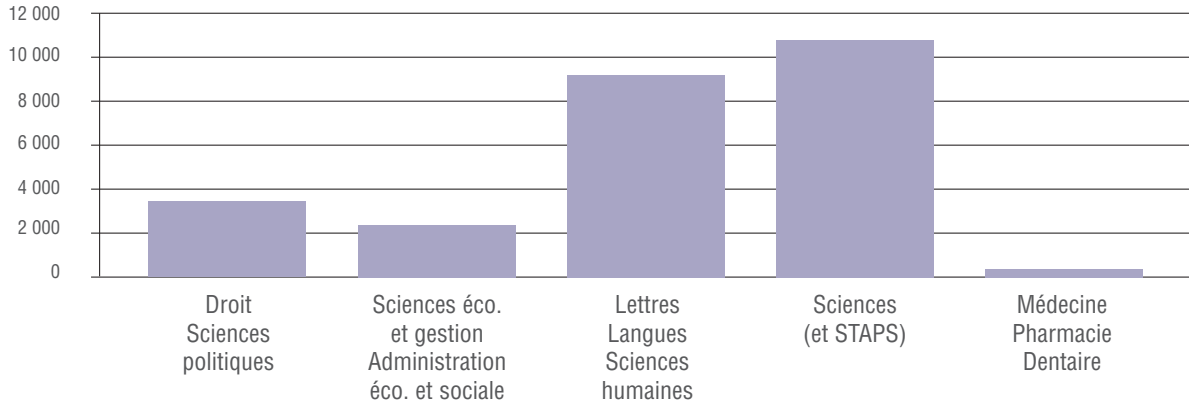

1.2 Eléments de comparaison de la mobilité internationale des doctorants

Pourcentage des doctorants étrangers parmi tous les doctorants dans les 6 premiers pays d'accueil en 2008

	Total étudiants (tous niveaux d'études)	Total étudiants étrangers	% des étrangers sur la totalité des étudiants	Total doctorants	Doctorants étrangers	% des étrangers sur la totalité des doctorants
Etats-Unis	18 248 128	624 474	3,4%	460 806	129 380	28,1%
Royaume-Uni	2 329 494	341 791	14,7%	80 906	34 014	42,0%
France	2 164 538	243 436	11,2%	70 030	27 885	39,8%
Allemagne	2 245 138	177 799	7,9%	82 901	16 965	20,5%
Japon	3 938 632	115 283	2,9%	74 966	12 143	16,2%
Australie	1 117 804	230 635	20,6%	42 403	9 870	23,3%

En bleu : Bildungsausländer : étudiants ayant reçu leur qualification d'accès à l'enseignement supérieur hors Allemagne
En rouge : étudiants de nationalité étrangère ; il s'agit d'étudiants non-résidents pour les autres pays
Sources OCDE, Education database ; Allemagne, doctorants : Destatis, HIS (ces chiffres n'étant pas disponibles dans la base de données de l'OCDE)

Ce sont les Etats-Unis qui accueillent le plus grand nombre de doctorants étrangers (129 380). Ils sont suivis par le Royaume-Uni (34 014), la France (27 885), l'Allemagne (16 965), le Japon (12 143) et l'Australie (9 870).

Dans cinq des six premiers pays d'accueil, un doctorant sur cinq au minimum est étranger. En 2008, le pourcentage le plus élevé de doctorants étrangers sur la totalité des doctorants est celui du Royaume-Uni (42%), puis de la France (39,8%). Au Japon, la proportion des étrangers sur la totalité des doctorants est moins importante (16,2%).

La proportion des étrangers est plus élevée chez les doctorants, comparativement aux autres niveaux d'études, dans les six pays d'accueil. **En France par exemple, les étrangers représentent 39,8% de tous les doctorants, mais seulement 11,2% de tous les étudiants.**

N.B. : *Ce classement ne prend en compte que les pays de l'OCDE. Il a été fait sur la base des données pour les étudiants non-résidents. Si l'on classait les pays sur la base du nombre de doctorants de nationalité étrangère (qui n'est cependant pas disponible pour les Etats-Unis et pour l'Allemagne), l'Espagne serait à la place du Japon. Elle serait suivie par le Canada et l'Australie.*

Les données pour le niveau doctorat correspondent au niveau 6 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 1997), employée par l'OCDE.

Les données du niveau CITE 6 sont cependant incomplètes pour beaucoup de pays, essentiellement pour deux raisons :

- *dans certains pays les doctorants étant des salariés (d'un établissement ou non), leur nombre n'est pas toujours comptabilisé ;*
- *dans certains pays l'inscription des doctorants dans un établissement n'est pas obligatoire.*

Les actions de promotion de CampusFrance en faveur de la mobilité doctorale internationale

2.1 L'information générale

2.1.1 L'édition institutionnelle

En mai 2009, à l'occasion d'une conférence organisée par l'Agence Europe Education Formation France (2E2F) et par les Experts de Bologne sur la mobilité doctorale en Europe et dans le monde, CampusFrance a édité deux publications[3].

- Un numéro dans sa collection des ***Chiffres clés*** (n°3), intitulé *Attractivité du doctorat et mobilité internationale vers la France* qui, pour la première fois, présentait des statistiques complètes et une analyse d'ensemble de la mobilité vers la France au niveau doctoral, grâce aux données de la DEPP.
- Une étude[4] faisant l'objet d'une ***Note*** CampusFrance (n°16) bilingue (français-anglais), s'intéressant à *Quelques aspects d'une géopolitique de la formation doctorale* et notamment à la professionnalisation des doctorats et à la valeur du diplôme de docteur sur le marché international du travail.

2.1.2 Les instances

Lors de sa cinquième édition, le **Conseil d'orientation** du GIP CampusFrance, instance consultative, s'est réuni le 15 mars 2010 en inscrivant à son ordre du jour "L'internationalisation de la formation doctorale" (avec un exposé de Minh-Hà Pham-Délègue, Directrice de recherche au CNRS, et Directrice des relations internationales du PRES ParisTech) et "L'employabilité des docteurs" (par des représentants de la CPU, de la commission Ecoles d'ingénieurs, recherche et doctorat de la CDEFI et de la commission Recherche-innovation et nouvelles technologies du MEDEF)[5].

Le Conseil d'orientation du 15 mars 2010

2.2 Le dispositif d'information sur l'offre de formation au niveau D

Le dispositif d'information CampusFrance sur le doctorat s'articule autour du **moteur de recherche niveau D**, complété par des fiches d'information permettant à l'étudiant d'obtenir en un clic toute l'information dont il a besoin, de la plus générale à la plus spécifique.

Ce dispositif répond aux besoins d'information et de promotion des études doctorales en France, exprimés par les tutelles de l'Agence et les Espaces CampusFrance dans le monde.

2.2.1 Le catalogue niveau D

Le moteur de recherche[6] niveau D du grand catalogue des formations CampusFrance est alimenté par la base de données de la Direction générale pour la recherche et l'innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Chaque année, une mise à jour est réalisée suite à l'évaluation par l'AERES de chaque vague d'Ecoles Doctorales. Cette base de données est ensuite traduite en anglais et intégrée au moteur de recherche de l'Agence CampusFrance. Ce moteur permet une recherche selon plusieurs critères : mots-clés, critères géographiques, discipline scientifique.

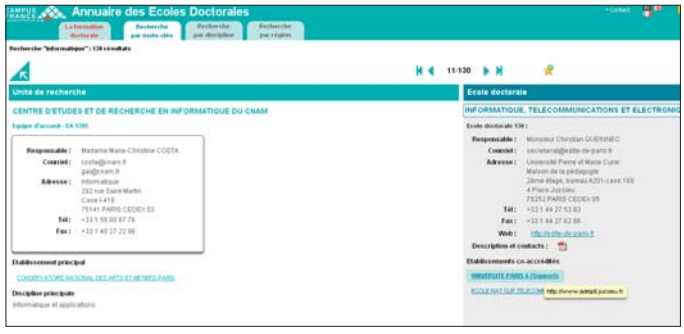

3- Ces publications sont consultables dans l'Espace documentaire du site www.campusfrance.org.
4- Par André Siganos, Recteur de l'Académie de la Martinique, Directeur général de l'Agence CampusFrance de 2006 à 2009.
5- Compte-rendu consultable dans l'Espace documentaire du site www.campusfrance.org.
6- **Ce moteur de recherche a pu être finalisé grâce à une subvention exceptionnelle accordée à CampusFrance par la DREIC du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

Sur le catalogue, la recherche peut se faire de deux manières :

- recherche par mots clés et/ou par disciplines : affiche et trie les intitulés des unités de recherche (plus de 3 000), permettant ainsi un tri au plus proche des thématiques du projet de recherche ;
- recherche par zones géographiques : affiche et trie les intitulés des Ecoles Doctorales (près de 300 au total) permettant ainsi de retrouver la répartition et la spécificité des pôles de recherche en France.

Cette recherche permet à l'étudiant étranger d'identifier la ou les Ecoles Doctorales adaptées à son projet de recherche.

Le catalogue Programs Taught in English

Dans le cadre de la promotion des programmes enseignés en anglais en France, le catalogue *Programs Taught in English* permet d'identifier près de 15 programmes doctoraux pour lesquels l'enseignement est dispensé en anglais et la thèse rédigée en anglais.

2.2.2 Les fiches d'information

En lien avec le moteur de recherche niveau D, plusieurs collections de fiches viennent compléter et affiner l'information nécessaire au projet de l'étudiant.

• Les fiches Diplômes : la formation doctorale et la cotutelle internationale de thèse

Ces deux fiches décrivent le déroulement des études doctorales (modalités d'inscription, étapes administratives, contacts, financement, visa…) et précisent les modalités d'une cotutelle internationale de thèse.

Elles sont également disponibles sur l'Espace documentaire du site internet, en trois langues (français, anglais, espagnol) et mises à jour selon la modification et l'évolution de la législation ou du statut du diplôme.

• Les fiches Recherche

Dédiées aux grands domaines de la recherche française, elles peuvent être thématiques (Mathématiques, Biologie, etc.) ou transversales (Energies renouvelables). Ces fiches synthétisent les grands axes de recherche sur un sujet et fournissent la liste des centres de recherche et des Ecoles Doctorales pour une thématique donnée.

Elles permettent à l'étudiant de situer son projet de recherche par rapport aux orientations de la recherche française.

Disponibles en trois langues (français, anglais, espagnol), elles sont mises à jour selon l'évolution du domaine de recherche et les événements organisés par CampusFrance. Elles sont validées par des experts (chercheurs, directeurs d'Ecoles Doctorales, etc.).

• Les fiches Ecoles Doctorales

La France compte près de 300 Ecoles Doctorales (ED), structures qui regroupent et organisent différents centres de recherche autour d'une ou de plusieurs thématiques. Elles sont identifiées par un numéro unique et leur nombre varie chaque année du fait des fusions, des fermetures et des créations d'écoles.

Les fiches CampusFrance décrivent les axes de recherche de chaque école, les modalités d'inscription et de déroulement du doctorat (possibilité de thèse en anglais, contacts, etc.) et donnent une liste des types de financement des ED. Disponibles en deux langues (français, anglais), elles sont mises à jour par les responsables des ED une fois par an après évaluation de l'AERES (soit environ 25% du total chaque année).

Pour l'étudiant, ces fiches viennent compléter les données du catalogue en fournissant une information pratique sur les ED sélectionnées.

Pour les partenaires institutionnels, ces fiches donnent le détail des étudiants étrangers de chaque ED ainsi que les types de financement des doctorants afin d'aider à l'identification d'éventuels partenaires.

2.2.3 Mise en œuvre du projet *Information, promotion et internationalisation des Ecoles Doctorales françaises* en 2011

Ce projet[7] est porté par le groupe de travail pour la promotion des Ecoles Doctorales de l'Agence[8] CampusFrance composé de personnels de l'Agence, d'enseignants-chercheurs consultants et de membres de la CPU. Il s'articule autour de deux axes principaux :

- développement du dispositif d'information du niveau D ;
- organisation de manifestations internationales permettant la rencontre entre des directeurs d'Ecoles Doctorales françaises et des étudiants étrangers.

• Un moteur de recherche amélioré

Ce projet de développement[9] a pour objet, dans un premier temps, d'améliorer la recherche et de bien identifier l'Ecole Doctorale et l'unité de recherche qui lui est rattachée. L'étudiant pourra plus facilement identifier le laboratoire dans lequel il souhaite postuler et trouver l'information spécifique à l'ED qui le gère.

La collection fiches Recherche sera complétée afin de proposer une fiche pour chaque discipline scientifique.

• Une interface accessible aux directeurs d'ED

Sur le modèle des catalogues déjà développés par CampusFrance (*Programs Taught in English*, Catalogue Chine), la fiche Ecole Doctorale sera directement renseignée par les directeurs d'ED.

Des informations supplémentaires y seront intégrées :
- sujets de thèses en ligne ;
- possibilité de faire une thèse en anglais ;
- descriptifs des financements proposés ;
- liens vers les répertoires de thèses français[10].

2.3 Les actions de promotion

2.3.1 Les missions Ecoles Doctorales

Depuis plus de deux ans, différentes opérations de promotion des études doctorales françaises ont été mises en œuvre à l'étranger par l'Agence CampusFrance, en collaboration avec les postes diplomatiques des pays concernés.

Au **Brésil**, en mai 2008, une mission constituée d'une dizaine d'universités françaises, représentées par des enseignants-chercheurs dans le domaine de l'environnement et du développement durable a été organisée, permettant à la fois un dialogue institutionnel visant le développement des partenariats scientifiques et des rencontres individuelles avec des étudiants souhaitant suivre un doctorat en France.

En **Afrique du Sud**, en mai 2009, l'Ambassade a sollicité l'aide de CampusFrance pour la participation française à la conférence annuelle *PhD Project*, manifestation initiée par la Fondation Nationale pour la Recherche dans le but d'inciter les étudiants sud-africains à se rendre à l'étranger pour y suivre des études doctorales.

Au **Vietnam**, en janvier 2010, le second Salon franco-allemand de l'enseignement supérieur, organisé en collaboration avec le DAAD, mettait particulièrement en avant les formations doctorales dans les domaines des sciences-technologies et économie-gestion, et ce afin de répondre aux attentes du Ministère vietnamien de l'éducation qui prévoit de former 2 000 docteurs en France d'ici 2020.

C'est à cette occasion qu'un outil informatique spécifique a été développé par CampusFrance permettant, sur un site internet dédié, une mise en relation entre les étudiants candidats à un doctorat (mise en ligne du CV et projet d'études) et les Ecoles Doctorales françaises, qui pouvaient y faire figurer des sujets de thèses.

Le site internet dédié aux doctorants

En **Chine**, en 2009 et en 2010, une dizaine d'Ecoles Doctorales françaises ont effectué une tournée dans plusieurs villes chinoises pour y donner des conférences et pour y rencontrer leurs homologues (instituts/laboratoires/équipes de recherche) afin d'engager des projets de collaborations. Leurs représentants ont également eu l'opportunité de dialoguer avec des étudiants de leurs projets de thèse.

Ces tournées incluaient la participation française à la manifestation annuelle *PhD Workshop* China organisée par le Ministère de l'éducation chinois.

En **Tunisie**, en octobre 2010, une mission thématique sur les énergies renouvelables a rassemblé une douzaine

---

7- **Ce projet sera financé par la DREIC du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**
8- Martine Pagan, Maître de conférence en linguistique française (Paris 4), Chargée de mission pour la valorisation de la recherche CampusFrance, Marie-Noëlle Cordoliani-Garcia, service des éditions à CampusFrance, Jean-Luc Ito-Pagès, service de l'offre de formation CampusFrance, Xavier Fresquet, service des éditions CampusFrance.
9- Ce projet a été développé grâce à la collaboration de directeurs d'Ecoles Doctorales : Jean-Luc Nahel, Professeur des universités (Rouen), Délégué permanent pour la CPU à Bruxelles, Jean-Marc Lancelin, Professeur des universités (Lyon), Directeur de l'Ecole Doctorale 206, Hélène Roux-de-Balmann, Professeure des universités (Toulouse), Directrice de l'Ecole Doctorale 468, Lionel Obadia, Professeur des universités (Lyon), Directeur de l'Ecole Doctorale 483, Michel Buès, Professeur des universités (Lyon), Directeur de l'Ecole Doctorale 410.
10- SCD des universités et des grandes écoles : Université d'Aix-Marseille 2, Université de Bordeaux 1, Université de Grenoble 1 Joseph Fourier, TEL (Thèses En Ligne), plateforme HAL (Hyper Article en Ligne), Cyberthèses, ENSSIB, IMAG, INRP, IRIS, Médiathèque de l'Institut Pasteur, etc.

d'Ecoles Doctorales françaises, représentées par leurs directeurs. Des rencontres avec une vingtaine d'Ecoles Doctorales tunisiennes ont eu lieu, ainsi que des rendez-vous individuels (180 au total) avec de futurs doctorants tunisiens.

Au **Canada anglophone**, en décembre 2010, ce sont 14 établissements français qui ont participé au *France-Canada Seminar on joint PhD Programs*, manifestation destinée à promouvoir la pratique des cotutelles de thèses entre la France et le Canada anglophone ainsi qu'à identifier les partenariats scientifiques existants ou potentiels qui pourraient s'appuyer sur le dispositif des cotutelles de thèses.

En **Indonésie**, en avril 2010, une mission rassemblant douze Ecoles Doctorales a été conduite dans plusieurs villes afin d'explorer les possibilités d'établir, en partenariat avec les meilleures universités locales, un réseau doctoral dans des disciplines ciblées (sciences dures, médecine, économie, filières technologiques). Ce réseau a notamment pour objectif de favoriser la création de doctorats en cotutelle.

Ce projet faisait écho aux efforts entrepris ces dernières années par la Direction générale de l'Enseignement supérieur indonésien pour mieux former son personnel enseignant. Il a donné lieu à un accord créant, à partir de septembre 2011, un programme de 25 bourses doctorales cofinancées par les autorités indonésiennes et par l'Ambassade de France en Indonésie.

En 2011, l'agence souhaite poursuivre ces expériences jugés très positives, tant par les postes diplomatiques que par les établissements eux-mêmes, et des opérations similaires ont été programmées :

- en Indonésie en mars ;
- en Afrique du Sud en mai ;
- en Tunisie en octobre ;
- au Canada anglophone en octobre ;
- au Mexique en novembre ;
- en Chine en décembre.

2.3.2 Les actions internationales

- **L'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ) : 16 pays du pourtour méditerranéen s'engagent pour favoriser la mobilité étudiante**

L'**OMJ**, dont CampusFrance assure le secrétariat général, a reçu fin 2010 une quinzaine de dossiers de candidature au niveau doctoral, en réponse à son premier appel à projets pour la mobilité des étudiants et des jeunes professionnels.

Chaque programme doctoral propose un partenariat de cotutelle de thèse, avec une période de mobilité, entre au moins deux établissements de deux pays différents parmi les 16 pays participant au programme. Parmi les 14 candidatures de doctorat déposées dans des domaines aussi variés que l'environnement, la biotechnologie au service du développement durable, les études urbaines ou l'informatique, près de la moitié sont en partenariat ou coordonnées par les établissements d'enseignement supérieur français.

- **Le projet PromoDoc : la promotion des études européennes doctorales dans les pays tiers industrialisés**

Dans le cadre du programme Erasmus Mundus Action 3 pour la promotion de l'enseignement supérieur européen, **l'Agence CampusFrance a remporté en 2010 un appel à propositions concernant la promotion des études doctorales dans les pays tiers industrialisés. Le projet PromoDoc**, financé par la Commission européenne, a ainsi pour objectifs d'augmenter l'attractivité des études doctorales en Europe, d'améliorer l'information sur les programmes doctoraux et de faciliter l'accès aux études de niveau doctoral auprès des étudiants de pays tiers, en particulier dans les pays et territoires industrialisés tels que le Canada, la Corée, les Etats-Unis, Hong Kong, le Japon, Singapour et Taiwan.

European Commission
ERASMUS MUNDUS

PromoDoc est mis en œuvre par un consortium international mené par CampusFrance et constitué par le DAAD (Allemagne), le Nuffic néerlandais, le British Council, l'European Council of Doctoral Candidates and Junior Researchers (Eurodoc) et l'Institute of International Education (Etats-Unis).

Ce projet se déroulera entre 2010 et 2013 ; une série d'outils de promotion sera développée (site internet, brochure, clip vidéo) et des actions d'information, de recrutement et de promotion seront menées dans les pays cibles, dont l'organisation de journées d'information et d'entretiens de recrutement, la création d'un réseau de points-contact et la participation à des salons européens.

Directeur de la publication : Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité éditorial :
Béatrice Khaïat, Directrice déléguée
Claude Torrecilla, Responsable de la communication
Nina Volz, Chargée d'études et d'analyses
Marie-Noëlle Cordoliani-Garcia, Responsable des éditions de l'offre de formation
Xavier Fresquet, Chargé de mission au service de l'offre de formation
Mathilde Mallet, Responsable de la promotion
Louise Watts, Responsable des programmes internationaux
François Héquet, Chef de projet OMJ
Anne Benoit, Responsable des études

Edition : Claude Torrecilla
claude.torrecilla@campusfrance.org

Réalisation : Agence Signature Graphique - Paris
Impression, diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance
Groupement d'intérêt public
approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007
79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org

Les Notes CampusFrance sont imprimées
sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Février 2011

les notes de CampusFrance
n° 28 - février 2011

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org